EXPLOITEZ LA MÉTHODE DU BUDGET À BASE ZÉRO (BBZ) DANS LES FINANCES DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Un levier pour optimiser les ressources et renforcer le pilotage budgétaire

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION FINANCIÈRE ET FISCALE

CODE : GFI26

Objectifs de la formation

Cerner le cadre théorique et juridique du BBZ appliqué aux collectivités territoriales

Identifier les étapes de construction d'un BBZ communal

S'approprier la méthodologie pour assurer la gouvernance budgétaire de sa collectivité et l'articuler avec le BBZ

Parmi nos formateurs

- **PIFFAULT Franck**
  Associé, FPE,

Public concernés

- DGS ; Directeur financier ; Chef de service financier ; Contrôleur de gestion ; Chef de service comptabilité

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants ou autre établissement : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants ou autre établissement : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Les collectivités territoriales doivent repenser leurs méthodes de gestion budgétaire en raison des ressources limitées et d'une exigence accrue de transparence. Les approches traditionnelles, souvent construites sur la reconduction des budgets des années précédentes, peuvent parfois limiter la capacité à questionner les dépenses et à adapter l'action publique aux priorités du moment.

Le Budget à Base Zéro (BBZ) propose une approche différente : plutôt que de partir de l'existant, il consiste à repartir de zéro et à réexaminer chaque dépense au regard de son utilité, de son efficacité et de son alignement avec les objectifs de la collectivité. Cette méthode permet de mieux prioriser les actions publiques, d'optimiser l'utilisation des ressources et de renforcer la culture de pilotage et d'évaluation au sein des organisations publiques. Au cours de cette formation, vous allez découvrir les principes du budget

à base zéro, comprendre ses opportunités pour les collectivités territoriales et explorer concrètement comment cette méthode peut être mise en œuvre au sein de votre collectivité.

Comprendre les fondements du Budget à Base Zéro (BBZ)

- Cerner le concept et l'historique du Budget à Base Zéro
- Quels sont les acteurs et la gouvernance politique du BBZ
- Identifier les différences entre le BBZ et le budget traditionnel
- Analyser les avantages et limites de la mise en place d'un BBZ au sein des collectivités territoriales
- Faire le point sur l'impact du BBZ sur l'optimisation des ressources publiques

ATELIER Réflexion collective sur les pratiques budgétaires dans les collectivités des participants

S'approprier la méthodologie d'élaboration d'un Budget à Base Zéro

- Cerner les étapes clés du processus BBZ
- Structurer le budget en programmes et activités
- Construire des fiches d'activité détaillées avec coûts et objectifs
- Évaluer les priorités en fonction des missions et des résultats attendus

ILLUSTRATION Cas fil rouge

- Présentation de la structure d'un BBZ par le formateur

CAS PRATIQUE Analyse du Budget à Base Zéro du cas fil rouge afin de justifier les choix d'arbitrage et d'évaluer leurs impacts financiers sur la collectivité

Mettre en œuvre le BBZ dans sa collectivité

- Planifier la préparation et le calendrier du BBZ
- Organiser les ateliers de revue des programmes et des dépenses
- Analyser les recettes : l'autre face du BBZ
- Collecter et structurer les informations financières et opérationnelles
- Décider des allocations budgétaires sur la base de l'analyse des coûts et de la valeur ajoutée

ATELIER Elaboration d'une feuille de route de mise en place d'un BBZ au sein de sa collectivité

Piloter, contrôler et optimiser le Budget à Base Zéro

- Suivre la mise en œuvre et mesurer l'impact sur les finances de la collectivité
- Identifier et analyser les écarts entre prévisions et réalisations et analyser leurs causes
- Ajuster les processus et pratiques pour améliorer l'efficacité du BBZ
- Inscrire le BBZ dans la durée et l'amélioration continue

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Paris	Classe virtuelle
14/12/2026	14/12/2026
31/05/2027	31/05/2027
13/07/2027	13/07/2027
14/10/2027	14/10/2027
23/11/2027	23/11/2027

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

1. Modalités pédagogiques

Présentiel et Classe virtuelle (Synchrone) :

• Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et de mises en pratique opérationnelles (études de cas, exercices guidés, simulations et jeux de rôle).

E-learning (Asynchrone) :

• Parcours d'apprentissage en autonomie guidée, structuré en modules courts.

• Mise à disposition de ressources multimédias (vidéos, fiches de synthèse, quiz).

Blended learning :

• Parcours personnalisé combinant plusieurs modalités (présentiel, classe virtuelle et modules e-learning) afin d'optimiser l'ancrage mémoriel et la pratique.

Accessibilité et PSH :

• Adaptation des modalités pédagogiques et des formats de supports aux personnes en situation de handicap (PSH) après analyse des besoins spécifiques.

2. Modalités d'évaluation et traçabilité des acquis

Avant la formation :

• Analyse des besoins et auto-évaluation du niveau initial afin d'adapter le parcours.

Pendant la formation :

• Évaluation continue des acquis (exercices, quiz, mises en situation pratique, retours d'expériences).

En fin de formation :

• Évaluation des acquis (QCM, quiz, cas pratique, épreuve ou soutenance adaptée selon la typologie du parcours) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

• Évaluation à chaud (questionnaire de satisfaction).

Documents et preuves remis à l'issue du parcours :

• Formation courte (1 à 4 jours) : Attestation individuelle de fin de formation précisant les objectifs, la durée effectuée et la réalisation de l'évaluation des acquis

• Cycle / Parcours modulaire : Attestation individuelle de formation délivrée à la validation de chaque module suivi.

• Cursus non certifiant : Attestation de fin de cursus délivré sous réserve de satisfaction aux critères de validation de l'examen final ou de la soutenance.

Après la formation :

• Évaluation à froid (J+90 à J+180) pour mesurer le transfert des compétences et la mise en application effective en situation professionnelle.

3. Modalités techniques, encadrement et assistance – Formation à distance (FOAD)

Plateformes et accès :

• Classe virtuelle : Accès sécurisé via Microsoft Teams à partir d'un lien de connexion transmis par e-mail.

• E-learning : Accès nominatif et sécurisé à la plateforme LMS 360Learning (durée d'accès définie selon le parcours).

Équipement et prérequis techniques :

• Ordinateur (PC ou Mac) disposant d'un navigateur récent, d'une connexion Internet haut débit (ADSL ou fibre), de haut-parleurs/casque audio et d'un micro (webcam vivement recommandée pour les sessions synchrones).

Encadrement et accompagnement pédagogique (FOAD) :

• Référent pédagogique de la session : L'équipe pédagogique sous la responsabilité du Responsable pédagogique

Modalités d'échange :

• Posez vos questions pédagogiques directement sur le forum de la plateforme.

• Délais de prise en compte : sous 48 h ouvrées.

Assistance technique et administrative :

• Un service d'assistance dédié accompagne les apprenants en cas d'incidents techniques ou de questions d'accès.

- Disponibilité : Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.
- Téléphone : 01 70 72 25 81
- E-mail : logistiqueformations@infopro-digital.com
- Délais de prise en compte : Prise en charge initiale des demandes sous 48 h maxi.